

La parole des agneaux

— Télémaque et ses mères dans *Les Aventures de Télémaque* de Fénelon —

Odile Dussud

Petite surprise cet été à la bibliothèque Richelieu, lors de la lecture d'un manuscrit⁽¹⁾ contenant quelques exercices de traduction faits par le petit-fils de Louis XIV, au début de son apprentissage du latin, sous le préceptorat de Fénelon. Mon étonnement ne venait pas d'avoir trouvé une vingtaine de fables ésopiques dans un recueil qui rassemble les exercices concernant l'Antiquité, et qui débute par le récit de la vie d'Ésope. On connaît en effet l'importance pédagogique que l'auteur du *Traité de l'éducation des filles* accordait aux narrations courtes comme les fables animalières, les épisodes merveilleux de la Bible ou les anecdotes historiques. L'expérience du préceptorat avait encore intensifié l'intérêt de Fénelon pour le genre de la fable, dont l'aspect ludique et dialogique lui permettait d'introduire à tout moment des exercices de réflexion, d'invention et d'expression dans la vie de ses élèves : d'après le Mémoire du marquis de Louville⁽²⁾, les deux princes échangeaient entre eux des sujets à illustrer et rivalisaient dans la composition de récits exemplaires. Fénelon participait à ces jeux, comme en témoignent les quelques fables de lui qui nous ont été conservées⁽³⁾. Grand admirateur de La Fontaine, il avait en outre traduit⁽⁴⁾ en latin plus de sept livres des Fables de ce poète, à l'occasion sans doute de thèmes proposés au petit duc de Bourgogne. Le vieux fabuliste lui-même avait été requis pour collaborer à l'éducation de l'enfant royal : son XIIème livre en porte les traces amusées.

Il était un peu plus surprenant de constater que les fables de ce manuscrit étaient des textes très courts, très secs, plutôt des trames de fables, bien loin de la subtilité des traductions latines des poèmes de La Fontaine, ou de la prolixité du récit liminaire, "Vie d'Ésope", des longues descriptions de "Cadmus", le deuxième récit du manuscrit, ou encore de la narration burlesque et souriante du combat des Centaures et des Lapithes, et de la guerre des rats contre les grenouilles, qui suivent le groupe principal de fables. Certes les fautes indiquées par les ratures suggèrent que l'enfant en était alors aux rudiments du latin, et peut-être ce recueil regroupe-t-il des versions de diverses époques qui auraient été rassemblées et ordonnées sans tenir compte de l'ordre chronologique, en une sorte de livre de fictions antiques : la table des matières, rédigée de la même main, semble-t-il, que les exercices, témoigne de cette volonté de mise en ordre. D'autre part, même s'il y a tout lieu de le supposer, on ne peut pas être absolument sûr que Fénelon ait lui-même rédigé les originaux latins de ces exercices de version. Il est cependant assuré que ces fables ont été écrites et données à traduire sous sa direction, et vu la rapidité du récit, c'est l'anecdote elle-même qui intéressait le précepteur dans ces textes, plus que la façon de raconter. La leçon à tirer des

histoires est le plus souvent absente : sans doute ces traductions servaient-elles surtout de base à des discussions entre le précepteur et son élève, ou à d'autres exercices d'écriture.

La Fontaine n'est d'ailleurs pas le modèle unique de ces petits textes, Sur les vingt historiettes du manuscrit, trois semblent être des inventions, au moins n'ai-je pas réussi à en retrouver la trace dans les recueils du 15ème ou du 16ème siècle que j'ai consultés. Cinq ne se trouvent pas chez La Fontaine. En fait, seules douze ont leur correspondante dans les *Fables* de ce dernier, principalement dans le premier recueil⁽⁵⁾. Et, même si quelques récits, comme « La cigale et la fourmi », ou « Le corbeau et le renard », font indéniablement écho aux œuvres de La Fontaine, certains offrent une version légèrement autre, ou même complètement différente dans un cas et c'est là ce qui m'a surpris cet été. Le texte du « Loup et l'agneau » ne correspond pas du tout en effet à la fable fameuse, qu'on retrouve chez Phèdre et dans tous les recueils ésoptiques. C'est une histoire qui finit bien, assez fade et moralisante par comparaison avec celles de Phèdre ou de La Fontaine : le loup y abandonne la force pour la ruse, mais l'agneau devine le piège et reste à l'abri.

« Un loup dit à un agneau qu'il trouva avec un bouc : « J'admire que vous n'ayez point de honte d'être avec un animal si sale. Vous seriez mieux d'être sous la conduite de votre mère. Croyez-nous, laissez-le vite et allez la trouver le plus vite que vous pourrez. » L'agneau comprit que le loup voulait le séparer d'avec le bouc afin de le dévorer plus facilement. C'est pourquoi il répondit : « Je ne suivrai point votre conseil, je n'ai rien à craindre parce que je suis dans la compagnie du bouc par le consentement de ma mère. » (Le Loup et l'agneau fol.104-106)

Cette histoire était-elle une invention ? Sinon, d'où venait-elle ? Pourquoi l'avoir donnée à traduire au prince de préférence à la belle fable de Phèdre ou de La Fontaine ? Ce ne pouvait pas être, comme dans *Le Page disgrâcié* de Tristan L'Hermitte, dans un souci d'édulcoration, pour éviter des larmes à l'enfant, puisque dans d'autres textes du même manuscrit, un cerf est tué à coup de fourches, une vache, à la boucherie, et le rat se retrouve la tête écrasée par l'huître. Les fables rédigées en français par Fénelon représentent également sans réticence les morts violentes : un jeune mouton naïf est même mis en pièces et avalé par un loup. Ce n'était pas non plus parce que cette fable de La Fontaine aurait déjà traduite en latin : non seulement certaines fables du manuscrit ont leur correspondant dans les traductions de La Fontaine par Fénelon, mais encore « Le loup et l'agneau » ne figure pas parmi ces dernières. Fénelon commence à traduire le premier livre à partir de la fable IX, « Le rat de ville, et le rat des champs », et, très bizarrement, passe « Le loup et l'agneau » pour aller directement à la fable XI « L'homme et son image ». Pourquoi cette suppression d'une des meilleures fables du poète ?

Résoudre ces questions qui m'intriguaient pouvait me permettre de mieux comprendre à partir de quels livres travaillait Fénelon au moment du préceptorat, et de mettre en évidence des refus, ou

des préférences qui avaient peut-être aussi influencé ses choix lors de la rédaction des *Aventures de Télémaque*. Cela me donnait également l'occasion d'explorer son mode d'appropriation des textes anciens sur un exemple microscopique et dans un genre littéraire dont justement la caractéristique est de se développer par reprises et adaptations successives d'histoires applicables chaque fois à une situation particulière. Comme Adrados⁽⁶⁾ l'a en effet magnifiquement montré, ce genre oscille entre résumés en prose à usage rhétorique et mises en œuvre poétiques, depuis son origine jusqu'aux époques hellénistique et médiévale. L'examen des recueils ésopiques publiés en Europe aux 15^{ème} et 16^{ème} siècles, et consultables par Internet, confirme cette oscillation. Notre petit texte s'inscrit avec évidence, comme nous allons le voir plus en détail, dans le versant rhétorique de ce mouvement, avec un double but pédagogique : l'apprentissage du latin et de la discussion.

Mais d'où provient donc cette histoire ? Elle est absente des éditions contemporaines des fables d'Ésope⁽⁷⁾ et je n'en ai pas non plus retrouvé la trace dans les deux éditions, en grec ou bilingue latin grec, que j'ai pu consulter du Japon. Mais le catalogue de la Bibliothèque Nationale montre l'existence de plusieurs éditions bilingues publiées au cours de la deuxième moitié du seizième siècle et au début du 17^{ème} siècle⁽⁸⁾, qui contiennent en outre « le combat des rats et des grenouilles », dont notre manuscrit donne aussi une traduction. Il est donc fort probable qu'un de ces livres a été utilisé pour confectionner les textes de versions du duc de Bourgogne, et sans doute comprennent-ils cette étrange version du « Loup et l'agneau ». Car on trouve dans les nombreuses éditions du recueil anonyme de Nevelet, une fable latine écrite en distiques élégiaques par un certain Romulus, et dont la situation de départ est identique, ou au moins fort semblable à celle de notre texte, et qui porte le titre inversé « *De agno et lupo* ». L'édition de 1480 que j'ai consultée fait même suivre cette fable, intitulée cette fois « *De agno et cane* » (« L'agneau et le chien »), d'une variante⁽⁹⁾ dont la fin semble également avoir été utilisée dans la version de notre manuscrit. Cette variante provient elle-même d'une fable de Phèdre, « *Canis ad agnum*⁽¹⁰⁾ », qu'il sera intéressant de rapprocher de notre texte. Comme la plupart des fables de ce manuscrit se trouvent dans ces recueils du 15^{ème} que j'ai pu consulter, et que cinq d'entre elles n'ont pas été traitées par La Fontaine, contre seulement une ou deux qu'on trouve chez ce poète et pas dans l'anonyme Nevelet, il semble donc bien que l'auteur de nos fables ait travaillé d'abord à partir d'un livre contenant ce dernier recueil, également utilisé par La Fontaine, comme l'a montré M. Fumaroli. Mais le rapport est évident, aussi, avec la traduction de Corrozet⁽¹¹⁾, qui annonce avoir mis les fables grecques en vers français pour le dauphin Henri, fils de François Ier et futur roi de France. L'auteur du texte de version a-t-il lu la fable « De l'agneau, & du loup » de Corrozet ou une traduction qui en dérive ? Les similitudes proviennent-elles d'une même source latine différente de la fable de Romulus ? D'une même source grecque ? En fait, cette dernière hypothèse est peu probable, puisque, d'après Adrados, la fable de Romulus viendrait directement de celle de Phèdre, mal comprise. Il n'y aurait donc pas d'original grec⁽¹²⁾. Cependant Adrados n'évoque pas l'existence de variante, et n'examine

pas les différences entre les fables de Romulus et de Phèdre. Je ne saurais conclure avant les vacances d'été prochaines, quand je pourrai retourner à la Bibliothèque Nationale examiner les recueils ésopiques grecs ou bilingues.

Du début de la première histoire de Romulus sont reprises la critique du loup contre la nouvelle compagnie de l'agneau et son injonction à partir vite retrouver la brebis : « J'admire que vous n'ayez point de honte d'être avec un animal si sale. Vous seriez mieux d'être sous la conduite de votre mère. Croyez-nous, laissez-le vitement et allez la trouver le plus vite que vous pourrez. » // *Cur olidam munda sequeris plus matre capellam? / Lac tibi prebebit dulcius ipsa parens. / Est prope, festina, matrem pete* ⁽¹³⁾. Une partie de la réponse de l'agneau est placée dans les paroles du loup (« Vous seriez mieux d'être » // *Ergo mihi prestat* ⁽¹⁴⁾) ; une autre, dans le passage narratif qui explique la résistance du jeune animal au piège du loup : « L'agneau comprit que le loup voulait le séparer d'avec le bouc afin de le dévorer plus facilement. » // *mergar in ore tuo* ⁽¹⁵⁾. Quant aux deux morales proposées dans le texte de 1480, seule la dernière, sur les conseils à suivre, se retrouve dans la réponse de l'agneau : « Je ne suivrai point votre conseil, je n'ai rien à craindre parce que je suis dans la compagnie du bouc par le consentement de ma mère. » // *Nil melius sano monitu, nil peius iniquo. / Consilium sequitur certa ruina malum* ⁽¹⁶⁾. « Consentement » rappelant phonétiquement le mot « consilium », au mauvais conseil du loup est nettement opposé la parole, bonne, de la mère, dont pourtant rien n'était dit dans la fable de 1480, sinon qu'elle ne nourrissait pas son fils. Mais toutes les allusions au lait de la chèvre sont évidemment gommées dans notre manuscrit, puisque la chèvre y est masculinisée, comme chez Corrozet. dont le loup emploie le mot de « bouc » pour qualifier le compagnon de l'agneau. Disparaît également, comme chez Corrozet ⁽¹⁷⁾, tout le cadre réaliste de la ferme : point de « troupeau barbu » ni de maître pour lequel devait se conserver le jeune mouton.

Or c'est justement la triste réalité de la situation des moutons d'élevage, promis au boucher, exploités par le berger, qui, vigoureusement dénoncée, opère un retournement curieux dans le texte de la variante, dont la fin se retrouve dans notre fable. L'agneau de la variante refuse d'abord le nom de mère à la brebis, qui s'est contentée de le porter neuf mois dans son ventre et de le mettre bas, sans le nourrir : c'est la chèvre qui est sa mère véritable. Puis, comme le chien (assez bizarrement) lui déclare que la brebis est plus forte que la chèvre, l'agneau finit par avouer que, considérant les dangers et la misère d'une vie d'agneau de ferme, et puisque la nature le permettait en faisant qu'un bébé mouton puisse être nourri par une chèvre, sa mère s'est volontairement séparée de lui pour lui offrir une existence plus sûre parmi les chèvres : *illa (ut licitum est et natura concedit) me securiorem aliis voluit committere* ⁽¹⁸⁾. De cette phrase se rapproche évidemment le « consentement » de notre texte. Corrozet s'en rapproche encore plus nettement puisqu'il emploie le verbe « commettre » ⁽¹⁹⁾,

Mais chez cet auteur, celui auquel la brebis « a commis » son fils, n'est pas un bouc adulte et puant, comme le prétend le loup avec injure, et comme dans notre texte, mais un « chevreau

gratieux », sans doute un compagnon de jeux : une sorte de jeune baby-sitter aux ordres de la mère. De plus, le danger est précisé : le chevreau est chargé de défendre l'agneau contre ses « ennemis », c'est-à-dire tous les animaux qui, comme le loup, voudraient le manger quand il est éloigné de sa mère. Dans le texte de notre manuscrit, en revanche, le mot « craindre » semble plutôt répondre aux arguments du loup, et ne pas avoir pour objet le loup seulement. Et du coup, derrière la surface unie et anodine de notre fable, se profile tout un environnement menaçant pour l'agneau, dont le loup ne constitue pas le seul danger. La sûreté de la compagnie du bouc, animal étranger au troupeau, est garantie par la mère, qui semble trouver bon cet éloignement, et pourtant le loup prétend que c'est dangereux pour la réputation d'un jeune mouton. Quels sont donc les dangers auxquels est confronté l'agneau, d'où viennent-ils ?

La fable de Phèdre nous donne peut-être un indice : comme dans la variante de l'anonyme Nevelet, un chien demande à un agneau de quitter la chèvre qui le nourrit et de rejoindre sa mère, et l'agneau expose les raisons qu'il a de ne pas le faire. Et là encore, le contraste est saisissant entre la mesure un peu douceâtre de notre texte manuscrit et la virulence de la fable latine. Les deux discours semblent de prime abord n'avoir que peu de rapports : Phèdre attaque violemment la validité des liens de sang, arbitraires et inefficaces, pour affirmer la prééminence des liens de reconnaissance envers les bienfaiteurs. Pourtant, il se peut que cette leçon de Phèdre ait été une des raisons du choix de Fénelon. L'action de la mère est en effet normalisée dans notre texte, puisque, contrairement à celles du Nevelet, la brebis ne fait plus ici que « consentir » à ce que son fils la quitte pour le bouc, sans vouloir elle-même la séparation. Son consentement vaut comme une garantie et signifie que la compagnie du bouc est sans danger, mais ce n'est pas elle qui a choisi et voulu ce nouveau conducteur. Bien plus, notre texte est le seul à supprimer les allusions à la douceur du lait maternel. Le loup dit simplement « Vous seriez mieux sous la conduite de votre mère » quand les autres loups évoquent très sensuellement la douceur d'une mère pour son enfant : « *munera matris / Lac bibe. nam seruat ubera plena tibi* ⁽²⁰⁾ », dit celui de Romulus, « Et t'en viens sucer le bon lait / De ta mère qui là t'attend », dit celui de Corrozet. Le plaisir physique particulier qui caractérise le lien mère/enfant est donc ignoré dans notre fable, et remplacé par un terme moral pouvant s'appliquer à tout pédagogue, ce qui, et cela est tout à fait original, instaure entre la brebis et le bouc une relation d'équivalence vis-à-vis de l'agneau, avec même une supériorité du bouc choisi comme guide, de préférence à elle. La brebis a ici pour seule vertu de contrôler et d'autoriser un choix qui n'est pas le sien, de comprendre et d'accepter que le bouc soit pour son fils une compagnie meilleure et plus désirable que la sienne. Cette mère se situe donc dans un entre-deux incolore : ni tout à fait impuissante et coupable comme chez Phèdre, ni capable de réalisme et de décision comme dans la variante de l'anonyme Nevelet ou chez Corrozet, ni absente comme chez Romulus, elle se contente de reconnaître en elle cette faiblesse que dénonçait l'agneau de Phèdre chez sa mère naturelle, et de se résigner aux conséquences de cette impuissance en autorisant l'éloignement de son enfant.

Or dans le *Télémaque*, Fénelon a de même singulièrement diminué la fermeté et l'autorité de Pénélope, sans toutefois noircir ce personnage autant que certains adversaires d'Homère qui en faisaient une coquette : impuissante à contrôler chez son fils certains mauvais penchants qu'elle a même accentués en le gâtant trop quand il était enfant, impuissante à empêcher les prétendants débauchés de s'installer chez elle, la mère de Télémaque a pour seule vertu d'accepter de laisser l'adolescent à Mentor, auquel Ulysse avait laissé sa maison en garde lors de son départ⁽²¹⁾. Et Mentor, qui est aussi Minerve (bouc et chèvre à la fois), est présenté non seulement comme le substitut du père, mais aussi comme celui de la mère : dans une tirade pathétique, il affirme éprouver pour Télémaque des sentiments plus intenses même que ceux d'une mère pour le fruit de ses entrailles, une souffrance plus déchirante que celle de l'accouchement. « Si vous saviez combien il m'est douloureux de vous voir courir à votre perte ! Si vous saviez tout ce que j'ai souffert pendant que je n'ai osé vous parler ! La mère qui vous mit au monde souffrit moins dans les douleurs de l'enfantement⁽³⁾. Je me suis tu ; j'ai dévoré ma peine ; j'ai étouffé mes soupirs, pour voir si vous reviendriez à moi. O mon fils, mon cher fils, soulagez mon cœur ; rendez-moi ce qui m'est plus cher que mes entrailles ; rendez-moi Télémaque, que j'ai perdu ; rendez-vous à vous-même. »⁽²²⁾ Cette mise en question des liens parentaux au profit de liens extérieurs parcourt tout le *Télémaque* : même les rois les plus sages n'arrivent pas à bien éduquer leurs fils ni à les garantir de la mauvaise influence des flatteurs qui les environnent inévitablement. Rarement un fils est capable de succéder dignement à son père, ou alors il faut qu'à l'instar de Télémaque, il soit séparé de son père naturel et se trouve un père adoptif ou un ami sévère d'une condition moins élevée, mais plus avancé en sagesse. Bocchoris, le fils du grand Sésostris, meurt de n'avoir pas eu cette chance. Sans Mentor, Télémaque succombait à l'amour-passion et restait à mener une vie lâche parmi les nymphes de Calypso. Comme Mentor, le bouc de la fable pourrait donc bien être une protection plus efficace que les parents contre les dangereux personnages qui évoluent partout, autour de la mère aussi.

La nature du danger se précise un peu plus si on prête attention à la façon originale dont le loup de notre manuscrit s'efforce d'éloigner l'agneau de son compagnon. Les autres fabulistes insistaient sur la misère de la chèvre et la pauvreté de son lait, ou sur la puanteur du chevreau, comparés à la douceur et à l'abondance du lait de la brebis : ils semblaient se préoccuper du confort ou du profit de l'agneau, et l'une des leçons finales reprenait ce motif : « *Omnes uincit opes securam ducere uitam*⁽²³⁾. » (Romulus) ou, d'un point de vue plus nettement moral chez Corrozet. « Car avec les bons on est bien, / Mais avec les malins courages / On ne peut profiter de rien. » Le loup de notre fable, lui, introduit le mot de « honte » et dénigre toute la race caprine : « J'admire, dit-il, que vous n'ayez point de honte d'être avec un animal si sale. » L'emploi de « sale » au lieu de « puant » est intéressant parce que ce terme désigne aussi au figuré des paroles ou des actions « déshonnêtes », c'est-à-dire « contre la bienséance, la pureté ou la chasteté ». Ce loup ne se place pas au niveau individuel et physique comme celui de Corrozet qui disait « ce vilain bouc puant », mais au niveau

des convenances et des groupes sociaux. La compagnie du bouc déshonore un animal propre et de condition honnête. Il ne s'agit plus du bien-être de l'agneau, mais de son honneur : les autres loup ou chien avaient pitié, ou prétendaient avoir pitié de la misérable situation du jeune mouton, mais ici, le soupçon est jeté sur le jeune mouton lui-même, accusé d'avoir des penchants à la bassesse. L'hyperbole de l'introduction « j'admire » suppose en effet, de la part du loup une sensibilité réglée par la politesse, une extrême répugnance à la saleté, qu'il s'étonne de ne pas retrouver chez l'agneau dont le bon goût est mis en question. Le loup vise à provoquer ici non pas un désir de confort, mais un sursaut de fierté, ou plutôt de mauvaise honte, un désir de retourner au sein d'un groupe supérieur qui partage les mêmes critères de jugement, la même politesse extérieure. Il prétexte le danger symbolique du déshonneur pour masquer le risque réel que court l'agneau d'être dévoré s'il quitte le bouc. Et si, l'agneau peut éventer le piège et réduire cet argument à néant en invoquant le consentement de sa mère, c'est que cette dernière appartient évidemment à ce groupe dont le loup se fait le porte-parole : son accord récuse le soupçon de déshonneur. Mais l'argument n'en reste pas moins valable et aurait pu convaincre l'agneau si ce dernier n'avait pas été protégé par son souci de demander l'avis de sa mère avant d'agir et par le respect et la confiance qu'il éprouve dans le jugement maternel. Si l'agneau ne s'était pas souvenu des paroles de la brebis, il aurait été incapable de reconnaître les mauvaises intentions du loup sous des propos bienveillants en apparence, et de résister au mépris et à l'exclusion. Sans la garantie de sa mère, il n'aurait eu que la séparation d'avec le bouc comme moyen de prouver son appartenance à une honnête condition.

Or le *Télémaque* recèle deux scènes de tentation fondées également sur la fausse honte. L'une se passe à Chypre, où la compagnie dissolue des sectateurs de Vénus s'efforce de convaincre Télémaque momentanément privé de son guide d'abandonner la vertu qui lui vient de son éducation, de son père et de Mentor. Un des moyens employés, parmi d'autres plus bas et sensuels, est justement la moquerie : le jeune homme pris de fausse honte manque de renoncer aux valeurs qui sont celles de ses parents. « D'abord, j'eus horreur de tout ce que je voyais ; mais insensiblement je commençais à m'y accoutumer. Le vice ne m'effrayait plus ; toutes les compagnies m'inspiraient je ne sais quelle inclination pour le désordre : on se moquait de mon innocence; ma retenue et ma pudeur servaient de jouet à ces peuples effrontés. On n'oubliait rien pour exciter toutes mes passions, pour me tendre des pièges et pour réveiller en moi le goût des plaisirs. Je me sentais affoiblir⁽³⁾ tous les jours ; la bonne éducation que j'avais reçue ne me soutenait presque plus ; toutes mes bonnes résolutions s'évanouissaient. Je ne me sentais plus la force de résister au mal, qui me pressait de tous côtés ; j'avais même une mauvaise honte de la vertu. [...] Ainsi, mes yeux commençaient à s'obscurcir, mon cœur tombait en défaillance ; je ne pouvais plus rappeler ni ma raison, ni le souvenir des vertus de mon père. Le songe où je croyais avoir vu le sage Mentor descendu aux Champs-Élysées achevait de me décourager⁽²⁴⁾. »

L'autre scène est plus proche de notre fable. Télémaque se trouve dans l'île de Calypso en compagnie de Mentor, et la nymphe Eucharis dont il est passionnément amoureux cherche à le

séparer définitivement de son protecteur en usant de mille artifices, dont la moquerie. Elle lui suggère que sa dépendance à l'égard de Mentor est indigne d'un adulte, autrement dit qu'il est trop bébé pour les jeux d'amour des grands dont elle l'exclut. « Cependant Eucharis disait à Télémaque d'un ton moqueur : “Ne craignez-vous point que Mentor ne vous blâme d'être venu à la chasse sans lui ? O que vous êtes à plaindre de vivre sous un si rude maître ! Rien ne peut adoucir son austérité : il affecte d'être ennemi de tous les plaisirs ; il ne peut souffrir que vous en goûtiez aucun ; il vous fait un crime des choses les plus innocentes. Vous pouviez dépendre de lui pendant que vous étiez hors d'état de vous conduire vous-même ; mais après avoir montré tant de sagesse, vous ne devez plus vous laisser traiter en enfant. » Et contrairement à l'agneau qui se souvient de sa mère, Télémaque est ébranlé : « Ces paroles artificieuses perçaient le cœur de Télémaque et le remplissaient de dépit contre Mentor, dont il voulait secouer le joug. Il craignait de le revoir et ne répondait rien à Eucharis, tant il était troublé.⁽²⁵⁾ » C'est qu'il n'a personne qui lui garantisse le contraire de ce que suggère Eucharis. Il n'a pas connu son père qui est peut-être mort, et sa mère l'a peut-être oublié pour se remarier. Il lui faut croire en Mentor sans garantie. La compagnie de Mentor, qui lui avait été aussi chère que celle du bouc l'est à l'agneau, lui paraît pénible par moments, et quand il lui arrive d'admettre combien il manque à son devoir en aimant Eucharis, il est retenu de montrer ses remords à Mentor par « une mauvaise honte » : « Quelquefois il avait envie d'aller se jeter à son cou et de lui témoigner combien il était touché de sa faute : mais il était retenu, tantôt par une mauvaise honte, et tantôt par la crainte d'aller plus loin qu'il ne voulait pour se tirer du péril : car le péril lui semblait doux, et il ne pouvait encore se résoudre à vaincre sa folle passion.⁽²⁶⁾ »

L'argument de la honte est en fait employé par tous les personnages qui, dans le livre VI, se disputent Télémaque. Calypso, dans une dernière tentative désespérée, pour accentuer la différence entre le statut des immortels et celui des hommes afin de faire accepter au jeune homme ses offres d'immortalité : « Puisque tu es encore plus dur et plus injuste que ton père, puisses-tu souffrir des maux encore plus longs et plus cruels que les siens ! Non, non, que jamais tu ne revoies ta patrie, cette pauvre et misérable Ithaque, que tu n'as point eu honte de préférer à l'immortalité.⁽²⁷⁾ » Mentor, au contraire, pour faire revenir le jeune homme à lui, en accentuant le contraste entre la gloire d'Ulysse ou celle qui est réservée au jeune prince et la mollesse d'une vie éternelle sur l'île de Calypso : « “Avez-vous oublié tout ce que les dieux ont fait pour vous ramener dans votre patrie ? Comment êtes-vous sorti de la Sicile ? Les malheurs que vous avez éprouvés en Égypte ne sont-ils pas tournés tout à coup en prospérités ? Quelle main inconnue vous a enlevé à tous les dangers qui menaçaient votre tête dans la ville de Tyr ? Après tant de merveilles, ignorez-vous encore ce que les destinées vous ont préparé ? Mais que dis-je ? vous en êtes indigne. Pour moi, je pars, et je saurai bien sortir de cette île. Lâche fils d'un père si sage et si généreux, menez ici une vie molle et sans honneur au milieu des femmes; faites, malgré les dieux, ce que votre père crut indigne de lui.” Ces paroles de mépris percèrent Télémaque jusqu'au fond du cœur. Il se sentait

attendri pour Mentor; sa douleur était mêlée de honte ; [...] “Les dieux, qui vont ont délivré de tant de périls pour vous préparer une gloire égale à celle de votre père, vous ordonnent de quitter cette île. L’amour seul, ce honteux tyran, peut vous y retenir. Hé ! que feriez-vous d’une vie immortelle, sans liberté, sans vertu et sans gloire ? [...]”⁽²⁸⁾ » Ce dernier discours est intéressant, parce que Mentor invoque une garantie aussi autorisée et convaincante que celle de la brebis pour l’agneau : celle des dieux qui veillent sur Télémaque et qui lui ont donné Mentor comme protecteur. Mais Télémaque ne s’en souviendra plus au moment de répondre à Eucharis, un peu plus tard.

Puisque le même argument est employé par des êtres aux visées aussi opposées, c’est bien, donc, qu’il n’est pas valable en toutes circonstances, qu’il se prête à tous les discours, et qu’avant de l’accepter, il convient d’examiner, comme le fait l’agneau de la fable, les intentions de celui qui l’emploie. Mais le problème de Télémaque est qu’il n’est plus lucide : emporté par la passion, il ne sait plus trop où est son bien, entre l’immortalité, les plaisirs de l’amour et la gloire d’être un roi aussi bon que l’était son père. Il n’a pas encore compris la nécessité de rechercher quelle est la volonté des dieux afin de s’y soumettre avec obéissance et humilité, ou, au moins, il n’a pas la force d’y obéir quand il la comprend. Il n’a pas encore comme l’agneau de paroles protectrices gravées au fond de son cœur qui lui permettent de voir le piège et de répondre à celui qui le lui tend. Il lui faudra attendre d’avoir rencontré et entendu son aïeul aux Enfers pour agir et juger sans réserve suivant les préceptes de Minerve. Encore cette sagesse chancellera-t-elle quand Ulysse refusera de se découvrir aux yeux de son fils. Le mutisme de son père lui fait une nouvelle fois douter des leçons de Mentor en qui il ne reconnaît pas encore l’autorité parentale essentielle.

C’est pourquoi les positions de Mentor et d’Ulysse s’inversent à la fin : Mentor redevenue Minerve se sépare de Télémaque pour le confier à Ulysse, comme la brebis avait accepté de se séparer de son fils pour le confier au bouc : « Allez, vous êtes maintenant digne de marcher sur ses pas. [...] Combattez avec lui ; obéissez-lui comme le moindre de ses sujets; donnez-en l’exemple aux autres⁽²⁹⁾ ». Elle découvre à Télémaque quelle mère attentive elle a toujours été pour lui, et lui recommande de se souvenir de la sagesse qu’elle a déposée en lui et de s’y conformer. Ses dernières paroles évoquent la douceur qu’avait sa présence pour son élève, dans une comparaison habituelle aux écrits mystiques, mais qui rappelle aussi curieusement les fables de l’anonyme Nevelet dont notre manuscrit est inspiré : « Je vous quitte, ô fils d’Ulysse ; mais ma sagesse ne vous quittera point, pourvu que vous sentiez toujours que vous ne pouvez rien sans elle⁽³⁾. Il est temps que vous appreniez à marcher tout seul. Je ne me suis séparée de vous, en Phénicie et à Salente, que pour vous accoutumer à être privé de cette douceur, comme on sèvre les enfants lorsqu’il est temps de leur ôter le lait pour leur donner des aliments solides.⁽³⁰⁾ » En filigrane s’entend encore une fois la fable de Phèdre : Minerve/Mentor est bien par ses souffrances et par la douceur de sa nourriture, la seule véritable mère de Télémaque, celle qui lui a donné de son lait de sagesse, plus mère que Pénélope, dont il n’est plus même plus fait mention dans ce passage. Elle est un des dieux dont elle avait rappelé qu’ils protégeaient Télémaque et l’avaient confié à Mentor : le bouc était en fait la

brebis cachée. Et c'est en mère que la déesse le confie finalement aux soins d'Ulysse, un mortel inférieur à elle certes, comme le bouc l'est à la brebis dans nos fables, mais, comme ce dernier, nécessaire pour parfaire l'éducation de son nourrisson. Protégé par cette autorité divine, Télémaque saura éviter les pièges des flatteurs qui voudront lui faire honte d'obéir encore à son père comme un enfant, et il pourra devenir un roi sage digne de son père Ulysse et de cette mère spirituelle qu'est Minerve. Les relations familiales de Télémaque correspondent donc curieusement à celles, condensées et mêlées, des agneaux de Phèdre et de Romulus.

Mais on considère souvent la relation de Mentor avec Télémaque comme une figure de celle qui unit Fénelon au duc de Bourgogne, et le genre de la fable se prête encore davantage aux applications à la vie réelle. Difficile donc ne pas voir aussi dans notre petit texte le modèle d'une situation à laquelle pouvait être journellement confronté un enfant royal confié par sa famille à l'autorité d'un précepteur. Surtout un enfant comme le duc de Bourgogne, dont la fierté et le refus d'obéir à une personne de condition inférieure avait dès les premiers moments provoqué une dispute fameuse entre son précepteur et lui. Il devait être assurément important pour Fénelon d'enseigner au jeune prince à se garantir des pièges verbaux que pouvaient lui tendre les moqueurs de toutes sortes pour le détacher de lui, depuis les courtisans bons vivants cherchant à l'attirer vers une vie moins austère, jusqu'aux ennemis du parti dévot, inquiets de voir un futur roi apprendre l'humilité et la défiance de soi. Plus important à coup sûr que de lui montrer avec l'autre fable plus connue une réalité que Fénelon refuse d'envisager même dans le *Télémaque* : la supériorité de la bêtise et de la force brutale sur un raisonnement juste, sur une parole honnête, logique et mesurée. Le discours moral et le raffinement argumentatif de l'une l'emportait largement sur la plus grande valeur esthétique de l'autre.

Plus que la poésie, Fénelon semble ainsi dans son enseignement privilégier la rhétorique, arme défensive et offensive à la fois. La parole rusée est souvent efficace dans les petits textes de notre manuscrit ou les fables de Fénelon, sauf quand elle s'adresse à un interlocuteur capable de déchiffrer les intentions cachées derrière les discours : un jeune mouton aussi naïf que le souriceau de La Fontaine, « sans expérience et qui n'avait rien vu », meurt de ne pas comprendre la fausseté des mots du loup, mais dans une fable malicieuse, probablement inventée, de notre manuscrit, une sage brebis triomphe par une contre-ruse verbale d'un loup stupide déguisé en mouton. « Un loup ayant pris la peau d'une brebis, demanda à une autre qu'il trouva dans la bergerie si elle voulait venir avec lui dans les champs. « J'irais volontiers, répondit-elle, si vous pouviez devenir loup pour me défendre de mes ennemis. » Aussitôt le loup se dépouilla et lui dit : « Je suis celui que vous cherchez. — Je le soupçonnais, dit la brebis appelant les chiens du troupeau, il est juste de vous récompenser des bienfaits que vous vouliez me faire. » Le loup voyant les chiens qui venaient et craignant leur fureur s'enfuit vite dans la forêt et n'osa plus revenir.⁽³¹⁾ »

Notes

- (1) B.N. Ms fr.1758.
- (2) Fénelon, *Œuvres complètes*, t.VII.
- (3) Fénelon, *Œuvres*, édition présentée, établie et annotée par Jacques Le Brun, Éditions Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, tome I, 1983, pp. 204-230.
- (4) Fénelon, *Œuvres complètes*, t.VI, pp. 344-383. Cf. J. L. Goré, *L'itinéraire de Fénelon. Humanisme et spiritualité*, Paris, PUF, 1957, pp. 504-519. Mme Goré ne parle pas du manuscrit B.N. Ms. fr.1758 dans sa section « Fénelon, correcteur du duc de Bourgogne » (pp.489-503), sans doute parce que notre manuscrit ne porte que peu de corrections qui soient d'une autre main que celle du texte même.
- (5) Deux textes seulement ont un correspondant dans le deuxième recueil, aucun dans le livre XII, ce qui pourrait indiquer que ces textes ont été composés avant la parution du XIIème livre de La Fontaine.
- (6) Francisco Rodriguez Adrados, *History of the graeco-latin fable* (volume one : "Introduction and from the origins to the hellenistic age", volume two "The Fable during the Roman Empire and in the Middle Ages"), Translated by Leslie A. Ray, Edition revised and updated by the author and Gert-Jan van Dijk, Mnemosyne Bibliotheca Classica Batava, Brill Leiden Boston Köln, 1999.
- (7) Ni dans Ésope, *Fables*, Texte établi et traduit par E. Chambry, Paris, Les Belles Lettres, 1960, dans *Corpus fabularum aesopiarum*, edidit A. Hausrath, Teubner, Leipzig, 1970.
- (8) par exemple :

Aesopi,... Fabulae, elegantissimis eiconibus veras animalium species ad vivum adumbrantes [cum Aesopi vita, a Maximo Planude conscripta]. Gabriae fabulae XXXXIII. @ ["sic"] Homeri, hoc est ranarum et murium pugna. @ , hoc est felium et murium pugna, tragoedia graeca. Haec omnia cum latina interpretatione [opera Adami Knopff] [Texte imprimé], Lugduni : apud J. Tornaesium, 1551. (réédité plusieurs fois). Notice n° : FRBNF30405919.

Aesopi Phrygis fabulae, elegantissimis iconibus veras animalium species ad vivum adumbrantibus. [Texte imprimé] Gabriae Graeci fabellae XLIII. [...] Homeri, hoc est, ranarum & murium pugna.[...], hoc est, Felium & murium pugna. Tragoedia Graeca. Haec omnia cum Latina interpretatione. Accesserunt Avieni antiqui auctoris fabulae., M. D. XCIII. Apud Joan. Tornaesium typ. regium Lugd. (réédité en 1617 et 1628). Notice n° : FRBNF38979323.

- (9) Ésope Vita et Fabulae Aesopi latinae factae per Rimicium. Anonymus Neveleti. Fabulae latinae factae per Romulum. Fabulae extravagantes, Num. BNF de l'éd. de [Argentinae] : [s.n.], [ca 1480] « De agno et cane » II, 6 (édition électronique PDF, image 76-77).

Cum grege barbato dum ludit iunior agnus,

Tendit in hunc menti dissona uerba lupus:

Cur olidam munda sequeris plus matre capellam?

Lac tibi prebebit dulcius ipsa parens.

Est prope, festina, matrem pete, munera matris

Lac bibe. nam seruat ubera plena tibi.

*Agnus ait: Pia capra mihi lac dulce ministrat,
 Me uice matris amat, me uice matris alit.
 Non michi, sed domino prodest me uiuere. uiuo
 Vt metat a tergo uellera multa meo.
 Ergo mihi prestat nutriri lacte caprino,
 Quam lac matris amans mergar in ore tuo.
 Omnes uincit opes securam ducere uitam.
 Pauperius nichil est, quam miser usus opum.
 Nil melius sano monitu, nil peius iniquo.*

*Consilium sequitur certa ruina malum. Comitas facit parentes non nativitas/ ut hoc agnoscamus
 subsequens probat fabula. Inter capellas agno vaganti canis dixisse fertur. « Non est hic mater tua » et
 oves segregatas longius ostendit agno. « Non illam quero ait agnus que me concepit / aut novem
 mensibus portavit in utero et parturiens in lucem effudit sed capram hanc dico meam matrem que me
 nutrit et sua ubera mihi porrigit. Proprios autem natos fraudat ut mihi lac non desit. Et [?] contra canis
 ait agno « Sed tamen est tibi fortior mater tua que te peperit. » At agnus « ita est ut dicis sed illa (ut
 licitum est et natura concedit) me securiorem aliis voluit committere. Nam pecoribus filius non prodest /
 sed tantum lanio et qui lac omne quotidie emulget et vellera tergo eripit huic cedit in lucrum. Hec vero
 inter capras vita tutior videtur. Quare abi / melius hic morabor. »*

(10) Phèdre, III, 15

*Inter capellas agno palanti canis
 “Stulte” inquit “erras; non est hic mater tua.”
 Ouesque segregatas ostendit procul.
 “Non illam quaero quae cum libitum est concipit,
 dein portat onus ignotum certis mensibus,
 nouissime prolapsam effundit sarcinam;
 uerum illam quae me nutrit admoto ubere,
 fraudatque natos lacte ne desit mihi.”
 “Tamen illa est potior quae te peperit.” “Non ita.
 Beneficium sane magnum natali dedit,
 ut expectarem lanium in horas singulas!
 Vnde illa sciuit niger an albus nascerer?
 Age porro, parere si uoluisset feminam,
 quid profecisset cum crearer masculus?
 Cuius potestas nulla in gignendo fuit,
 cur hac sit potior quae iacentis miserita est,
 dulcemque sponte praestat beneuolentiam?*

Facit parentes bonitas, non necessitas.”

*[His demonstrare uoluit auctor uersibus
obsistere homines legibus, meritis capi.]*

- (11) Corrozet, Gilles (1510-1568), [Les] fables du très ancien Esope,... / premièrement escriptes en grec mises en rithme françoise par [Gilles Corrozet], Num. BNF de l'éd. de Paris : D. Janot, 1542. Texte en français seul trad. du grec.

De l'agneau, et du loup.

Fable. XLVI

Le loup r'encontra un chevreau,

Comme il estoit cherchant sa proye,

Avec luy estoit un Aigneau,

Auquel dist, en parole coye :

Pourquoy t'es-tu mis en la voye

Avec ce vilain bouc puant,

Qui te maine comme un truant ?

Laisse le la, il est trop laid

Et t'en viens succer le bon laict

De ta mère qui là t'atend,

Lors luy monstra un lieu latent

De bois obscur en esperance,

Qu'a l'y mener il fera tant

Que de luy remplira sa pance.

L'Agneau qui se grand loup regarde,

Luy dist ma mere m'a commis

A ce chevreau qui m'a en sa grade

Encontre tous mes ennemys, tu t'es en vain en peine mis

Pour m'emmener il vaut trop mieux

Suyvre ce Chevreau gratieux,

De qui n'auraz aucun dommage,

Que toy qui es tout plein doutrage.

Car avec les bons on est bien,

Mais avec les maings courages

On ne peut profiter de rien.

La fable est précédée d'une vignette intitulée « S'accompagner des bons », et accompagnée de la légende suivante : « Avec le saint, saint tu seras, / Mais avecques l'home pervers, / Ta bonté tu

pervertiras, / Car ils font actes tous divers. »

- (12) Dans ce cas, Corrozet aurait un peu exagéré en déclarant avoir nouvellement traduit les fables du grec...
- (13) « Pourquoi suis-tu cette chèvre puante, plutôt que ton élégante mère ? Celle qui t'as enfanté t'offrira un lait plus doux. Elle est près d'ici, dépêche-toi, va rejoindre ta mère. »
- (14) « il vaut mieux pour moi »
- (15) « [plutôt que] d'être englouti par toi. »
- (16) « Rien de meilleur qu'un avis sain, rien de pire qu'un injuste. Un désastre assuré suit un mauvais conseil [une mauvaise décision ?]. »
- (17) et aussi dans la jolie traduction de Julien Macho (1499), que j'ai consultée, sans trouver de rapprochement significatif avec notre texte.
- (18) « [ma mère] (comme il est permis et comme la nature le lui accorde) a voulu me confier à d'autres pour me mettre davantage en sûreté ».
- (19) On peut même se demander au passage si Corrozet n'a pas lui aussi utilisé le texte latin en plus du texte grec, quand on voit la proximité des verbes de cette phrase : « ma mère m'a commis / A ce chevreau qui m'a en garde / Rencontre tous mes ennemys » et *illa (ut licitum est et natura concedit) me securiorem aliis voluit committere.*
- (20) « Bois le lait que t'offre ta mère, car elle t'en garde de pleines tétines. »
- (21) *Odyssée*, II, 225 et suiv.
- (22) *Les Aventures de Télémaque*, livre VI, p.92
- (23) « Vivre en sécurité est supérieur à toutes les richesses. »
- (24) *Les Aventures de Télémaque*, op. cit., t.II, pp. 50-51.
- (25) *ibidem*, p.88.
- (26) *ibidem*, pp. 85-86.
- (27) *ibidem*, p. 85.
- (28) *ibidem*, p. 83.
- (29) *ibidem*, p.325.
- (30) *ibidem*, p.326.
- (31) B.N. Ms fr. 1758, fol.100-102, « Le loup et la brebis ».